RENTRÉE SCOLAIRE 2021 DANS LE PREMIER DEGRÉ

Liste des mesures envisagées avant la consultation du C.T.S.D. le 8 avril et du C.D.E.N. le 9 avril 2021

RECTIFICATIFS

II – TRANSFERTS ET TRANSFORMATIONS DE POSTES

A – TRANSFERTS DE POSTES

A.4 – ALLOPHONES

Annulation de la mesure :

♦ **Est transféré le poste UPE2A mobile** implanté à l'école **Buisson** (0506W) à l'école Ferry de MERIGNAC (0903C) (BORDEAUX MÉRIGNAC).

Nouvelle mesure :

♦ **Est transféré le poste UPE2A mobile** implanté à l'école **Macé** (2894S) à l'école Ferry de MERIGNAC (0903C) (BORDEAUX MÉRIGNAC).

B – TRANSFORMATIONS DE POSTES

B.1 – POSTES EN ÉCOLE ORDINAIRE

Annulation de la mesure :

♦ **Est transformé le poste d'adjoint élémentaire en poste d'adjoint maternelle** à l'école Vigneau de CARCANS (0582D) (LESPARRE).

♦ **Est transformé le poste d'adjoint élémentaire en poste d'adjoint maternelle** à l'école Mandel de GAILLAN EN MÉDOC (0715Y) (LESPARRE).

♦ **Est transformé le poste d'adjoint élémentaire en poste d'adjoint maternelle** à l'école de JAU-DIGNAC ET LOIRAC (2144B) (LESPARRE).

Nouvelles mesures :

♦ **Est transformé le poste d'adjoint élémentaire en poste d'adjoint maternelle** à l'école de SAINT AVIT SAINT NAZAIRE (1098P) (LA RÉOLE).

♦ **Est transformé le poste d'adjoint élémentaire en poste d'adjoint maternelle** à l'école de PORCHÈRES (1027M) (LIBOURNE 2).